

www.nordeclair.fr

ASSOCIATION

Et le vélo reprit ses droits en ville

Ils ont débuté, ils étaient une poignée joyeusement revendicative. Aujourd'hui, l'Association Droit au Vélo (ADAV) a 25 ans, elle compte un millier d'adhérents et travaille avec les communes pour penser la ville à vélo.

JULIA MÉREAU > julia.mereau@nordeclair.fr

■ Nord éclair

33, rue Faidherbe
59 800 LILLE
Tél. : 03.20.06.73.00
Fax. : 03.20.06.73.01
E-mail : lille@nordeclair.fr
Bureaux ouverts du lundi
au vendredi de 9 h à 17 h 30

SERVICE CLIENTS

0810.204.106 (numéro azur)
serviceclients@nordeclair.fr

■ AUJOURD'HUI

Le MODEM se lance

À un mois de son congrès fondateur, le Mouvement Démocrate de Lille fait le bilan et lance une « enquête quartiers » pour les municipales.

➤ à lire demain dans Nord éclair

► **ADAV.** Nom féminin légèrement barbare, puisque sigle, passé cependant avec brio dans le langage courant lillois. Se dit de cette Association qui milite depuis 25 ans pour le Droit Au Vélo. (ADAV)... Sacré tour de roue ! Outre s'être fait un nom, l'ADAV est aujourd'hui devenue l'interlocutrice et partenaire privilégiée pour penser la ville à vélo. Elle travaille en convention avec la ville de Lille, la Communauté urbaine, le Département et bientôt la Région, espère Benoît Cousin, son président. Ces contrats de partenariats lui assurent 90% de son budget. De fait, forte de son succès, l'association a embauché deux emplois jeunes et compte un directeur salarié pour travailler avec les collectivités locales. « Il a d'abord fallu se faire apprivoiser. Dans les services, certains se demandaient ce qu'une petite asso pouvait bien avoir à faire là... », témoigne Benoît Cousin. Aujourd'hui, ça va mieux, on a les dossiers avant réfection des voiries plutôt qu'après, ça aide. » De là à prétendre que l'asso risque de s'encroûter avec les institutionnels... « On ne s'interdit pas les manifs ! », sursaute Benoît Cousin. Dernier exemple en date : « on était sur la grand-rue de Roubaix six mois avant l'inauguration officielle du contresens ! Quand la concertation se passe bien, ça va. Quand elle est trop lente, par contre... » L'ADAV sort les pancartes et en appelle à la Justice, s'il le faut.

► **Contresens.** Autre nom légèrement barbare a priori, que l'ADAV est parvenue à mettre dans la bouche des Lillois. Qui se dit « pour un meilleur partage de la voirie », sourit Benoît Cousin. « Ça a fait réfléchir beaucoup de monde ! » Comme le contresens de la rue d'Angleterre ? No comment, répond Benoît Cousin. « C'était mal préparé, glisse-t-il simplement. Mais on en reparle... De toutes les façons, prédit-il, toutes les rues du centre ville seront un jour en contresens comme en Belgique, on verra aussi au code de la rue ».

► **Code de la rue.** Argh. Encore un mot barbare pour qui n'est pas du giron. Explication : « dans toutes les situations, c'est la priorité à l'usager vulnérable. Piéton, cycliste, etc. Ce qui induit de meilleurs cheminement, plus confortables et plus



L'ADAV, partenaire des villes. Oui mais. Ici à Roubaix, l'association avait sorti les pancartes pour le contresens Grand-Rue. Ph archives NE

RAPPEL

Un conseil, contre les vols : le U

Le vol, c'est le frein. Beaucoup de gens hésitent à se mettre au vélo à cause de cela. Benoît Cousin recommande l'antivol en forme de U. « C'est le seul capable de résister à une attaque éclair en centre ville. Seulement, il faut l'acheter. Il coûte entre 20 et 30 E. Mais après, c'est ce que je dis toujours, il faut choisir entre un vélo et un antivol au premier achat ou se racheter trois vélos par an, sachant qu'en plus se faire voler un vélo, c'est traumatisant ». Et avec un U, on attache la roue avant avec le cadre à l'arceau, rappelle-t-il. En prime, Benoît Cousin recommande le marquage. « On grave un numéro sur le cadre et on s'enregistre sur un fichier national, et ce de manière anonyme tant que le vélo n'est pas volé. C'est dissuasif ». L'ADAV et l'association Chti Vélo procèdent à ces marquages. En passant, Benoît Cousin lance une fleur aux automobilistes lillois. « Il y a pire ailleurs et ça va mieux ici. Les comportements se sont améliorés. Sans doute parce qu'ils voient plus de cyclistes ou qu'ils sont devenus cyclistes eux-mêmes ». ● J.U.M.

rapides ». L'idée fait son chemin en France, assure Benoît Cousin. Ainsi lors de la consultation régionale sur le Grenelle de l'environnement, l'ADAV a fait une communication sur le sujet.

Preuve s'il en fallait encore une qu'à 25 ans, l'ADAV fait toujours partie des premiers combats. « Tout récemment, l'un de nos adhérents qui habite Béthune est venu nous expliquer qu'il n'y avait rien pour le vélo là-bas. Dix mois plus tard, il y avait un plan vélo pour Béthune, des contresens et des réunions publiques ». Lille, ajoute Benoît Cousin, a servi d'exemple pour d'autres communes. « toutes tendances politiques confondues », insiste-t-il. Ainsi Loos, Lomme, Haubourdin et Villeneuve d'Ascq sont allées chercher les compétences de l'ADAV. « Roubaix commence. Il y a aussi maintenant Arras, Béthune et Valenciennes où toutes les rues du centre ville seront bientôt en contresens ». Benoît Cousin ne nie pas qu'ils profitent aujourd'hui d'une « embellie pour le vélo ». Mais tant mieux, sourit-il, ça donne des ailes à l'ADAV.

► **Vélobus ou pedibus.** Qui se disent pour emmener les enfants à l'école autrement qu'en voiture. Pour l'heure, seul un vélobus fontionne quotidiennement à l'école Pasteur. L'ADAV voudraient les voir se multiplier. « Cependant là aussi, cela nécessite des aménagements de la voirie. Il y a un gros boulot à faire aux entrées et sorties de ville, entre Lambersart et Lille, par exemple, ou Lille et Hellemmes. » Mais le président de l'ADAV est confiant : « le réflexe vélo est né. À chaque fois qu'un nouvel aménagement se fait, on y pense ». Seul hic : le stationnement. « On refait des places et des parvis mais là par contre, cela ne vient pas encore naturellement de penser à des arceaux pour stationner les vélos. Là, il faut encore se battre à chaque fois pour récupérer des budgets ». L'ADAV a encore du boulot pour les 25 prochaines années... ●

POUR EN SAVOIR PLUS

ADAV, 23 rue Gosselet,
03.20.86.17.25.
adav@nordnet.fr
www.droitauvelo.org
Retrouvez sur le site le journal de l'ADAV : l'HeureOvèle.